



Projet de programme de travail de la Conférence nationale de santé 2015-2018

Adopté le 8 septembre 2015 par la Commission permanente

Sommaire

I.	Les objectifs de la CNS pour la mandature 2015-2018	1
II.	Les modalités d'atteintes des objectifs fixés.....	2
III.	Déclinaison des objectifs de la CNS.....	3
IV.	A l'agenda pour la fin 2015.....	5

I. Les objectifs de la CNS pour la mandature 2015-2018

Cette nouvelle mandature se situe à un moment fort de la politique de santé. La stratégie nationale de santé a été définie en juin 2014 tenant compte de l'état de santé de la population, des grandes tendances démographiques et épidémiologiques, des tensions au sein de notre système de santé et des analyses et attentes exprimées par les acteurs de santé. La stratégie nationale de santé s'est révélée consensuelle, les grands axes qu'elle retient étant très largement partagés :

- Faire le choix de la prévention et agir tôt et fortement sur tout ce qui a une influence sur notre santé ;
- Organiser les soins autour des patients et en garantir l'égal accès ;
- Approfondir la démocratie sanitaire et miser sur la déconcentration.

Ainsi que ses objectifs affichés :

- ✓ Améliorer l'état de santé des français, renforcer la prévention, lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé ;
- ✓ Mieux répondre aux besoins de nos concitoyens : vieillissement, perte d'autonomie, proximité ect... ;
- ✓ Adapter le système de santé aux défis majeurs du 21^{ème} siècle : démographie médicale, nouvelles technologies ;

- ✓ Préserver le plus haut niveau d'excellence dans les soins, l'enseignement, l'innovation et la recherche ;
- ✓ Conforter le financement solidaire du système en promouvant le juste soin et en améliorant la coordination des professionnels ;
- ✓ Lever les obstacles financiers à l'accès aux soins et de réduire les inégalités d'accès aux soins sur l'ensemble du territoire ;

La loi de modernisation du système de santé, en cours de discussion au parlement, est une étape de mise en œuvre de cette stratégie.

Dans ce contexte, la Conférence Nationale de santé se fixe comme orientation majeure de son programme de travail 2015-2018 de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de santé, en retenant prioritairement de veiller :

- A l'orientation du système de santé vers la promotion de la santé et la prévention
- Au développement de la démocratie en santé
- A la territorialisation de l'offre en santé pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé

II. Les modalités d'atteintes des objectifs fixés

Les missions dévolues à la CNS sont de trois ordres :

- Formulation d'avis sur la politique de santé à partir de saisines ou sur auto saisines
- Production d'un rapport annuel sur les droits des usagers
- Organisation de débats publics

Les modalités de travail qui seront retenues viseront à une meilleure connaissance de la CNS et une plus large diffusion de ses travaux.

Dynamique interne

- Contribution la plus large possible des membres au travers des commissions statutaires et des groupes de travail ad'hoc
 - Commission permanente (réunions mensuelles)
 - Commission spécialisée droits des usagers (réunions mensuelles)
 - Groupes de travail :
 - santé environnement pour suivi du plan (1 réunion annuelle)
 - en prévision, groupe de travail « santé connectée » pour préparer le débat public de 2017
 - à chaque fois que nécessaire, sur une thématique et des échéances ciblées

- Constitution d'un groupe contact « jeunes » dans la poursuite du débat public sur les jeunes et la solidarité, (2 réunions par an), rapporteur Laurent Gerbaud
- Réflexion en lien avec la conférence des présidents de CRSA
- Rencontre avec les présidents de CSDU des CRSA

Travail en réseau

- Inscription dans un réseau d'instances : poursuite du travail en lien avec le CNCPPH, le futur haut conseil de l'âge engagé au cours du précédent mandat ; recherche de synergie avec les autres instances (HCSP, HCAAM, CNLE, ...)
- Participation de la CNS à la réflexion collective (ex grande conférence de la santé), à d'autres instances ou comités, commissions, groupes de travail, etc.
- Représentation de la CNS dans d'autres instances

Communication

- Site internet
- Lettre d'information sous format électronique
- Communiqués de presse
- Twitter

III. Déclinaison des objectifs de la CNS

- **Orienter le système de santé vers la promotion de la santé et la prévention**
 - La CNS entend porter la notion de parcours de prévention sur tous les lieux de vie et à toutes les étapes de la vie. Ce qui suppose tant la coordination des financeurs que celle de tous les acteurs (PMI, santé scolaire et universitaire, santé au travail, associations de prévention, ...)
 - Elle accordera une attention particulière à la santé au travail, à la santé scolaire et universitaire (notamment en lien avec le groupe-contact jeunes), à l'intervention des PMI ;
 - Elle examinera plus particulièrement les plans et programmes qui rentrent dans le champ de la prévention comme le Programme national prévention du suicide de la DGS et s'attachera à l'existence d'un volet prévention dans les autres plans et programmes (à chaque fois que pertinent) ;
 - Elle examinera les orientations du PLFSS dans la perspective notamment de cette orientation vers la prévention ;
 - Elle agira pour que soit davantage pris en compte l'impact de l'environnement sur la santé ;

- après l'avis formulé par la CNS sur le plan santé environnement lors de la dernière mandature, il y aura un suivi annuel de la mise en œuvre du plan.

➤ **Développer la démocratie en santé**

- **Produire annuellement un rapport sur le respect des droits des usagers** ; le thème retenu pour la mandature : « Des droits effectifs pour tous, cohérents tout au long du parcours de santé ! ». Ce thème traduit la volonté de la CNS d'agir pour que les modalités d'exercice des droits des usagers soient harmonisés tout au long des parcours et effectifs pour tous quels que soient les conditions ou situations dans lesquelles se trouvent les personnes ;

- Thème retenu pour 2015, la formation des professionnels ; le rapport pourra ainsi contribuer à la Grande conférence de santé

Le cahier des charges des rapports des CRSA est amené à évoluer. Une réunion des présidents de CSDU est prévue le 13 octobre 2015 pour réfléchir au nouveau cahier des charges.

- **Finaliser la charte du parcours** élaborée dans le cadre du précédent mandat sur saisine de la Ministre et actuellement soumise à consultation des ordres professionnels
- **Organiser des débats publics sur le thème transversal : « la santé pour tous, ça ne s'invente pas ! ... ça se construit ! »**
 - Ce thème traduit la volonté de la CNS de contribuer à une réduction des inégalités de santé, par une appropriation plus largement partagée des problématiques de santé
 - Deux thèmes sont retenus
 - 2016 : vaccination (sous réserve)
 - 2016 ou 2017 : e-santé
 - 2018 :

- **Suivre les expérimentations (recours à la médiation, plaintes et réclamations) au sein des conseils territoriaux de santé**
- **Agir pour la mise en réseau des instances consultatives au sein des régions (CRSA, CDCA, CTS, ...)**
- **Participer au label droits des usagers**

➤ **Suivre la territorialisation de l'offre en santé pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé**

- Suivi annuel de la mise en œuvre de la stratégie de santé ultramarine et corse
- Avis annuel sur la territorialisation en lien avec les CRSA (elles mêmes en lien avec les conseils territoriaux de santé) et à partir du rapport du comité

interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins (DGOS) et des travaux du SGMAS

➤ **Suivre avec vigilance la mise en œuvre de la politique de santé**

La CNS peut souhaiter s'exprimer au moment de l'élaboration des plans et programmes et tout au long de leur mise en œuvre en participant au suivi. La CNS sera particulièrement attentive à disposer d'une analyse différenciée selon les régions.

Sont en cours d'élaboration :

- Programme santé des femmes vers novembre –décembre 2015 (DGS)
- Programme soins palliatifs (DGOS)
- Vie sexuelle et affective (l'analyse pourrait se faire en lien avec HCSP)
- Lutte contre le VIH (l'analyse pourrait se faire en lien avec HCSP)
- ...

IV. A l'agenda pour la fin 2015

- Avis sur PLMSS et ses décrets d'application
- Avis sur projet de loi ASV
- Finalisation charte du parcours
- Rapport droits des usagers
- Mise en œuvre des grandes régions et territorialisation (Groupe de travail avec présidents de CRSA)
- Avis sur orientations du PLFSS (octobre)
- Suivi de la mise en œuvre du rapport « zero sans solution » de Denis Piveteau (octobre)
- Mise en place groupe jeunes (septembre)